

Faute d'autorisation préfectorale Omicron reporte le salon Millésime Bio fin février

La cinquième vague de covid-19 emporte des événements professionnels de la filière vin, qui se reporte de quelques semaines : le point sur la stratégie du rendez-vous des vins bio de Montpellier.



'Le salon physique devrait ressembler à ce que l'on a connu par le passé' espère son organisatrice, JeanneFabre. - crédit photo : Millésime Bio

C

e début 2022 rappelle les hivers 2020 et 2021. Comme lors des précédents vagues de Covid-19, la crise sanitaire actuellement portée par les variants delta et omicron conduit au report d'événements physiques : réuni ce 6 janvier en conseil d'administration, l'association organisatrice du salon Millésime Bio annonce reculer son rendez-vous en présentiel de cinq semaines pour mieux sauter la vague épidémique. Le salon physique est désormais annoncé au parc des expositions de Montpellier du lundi 28 février au mercredi 2 mars, tandis que la partie digitale se tiendra lundi 24 et mardi 25 janvier (soit sur les dates initiales du salon physique, prévu du lundi 24 au mercredi 26 janvier).

S'appuyant sur un sondage réalisé cette semaine auprès des 1 450 exposants du salon, Jeanne Fabre, la présidente de l'association Millésime Bio, souligne que le souhait du report l'a emporté : « *il y a la peur, réelle, d'une moindre opportunité de business. Normalement, à l'approche d'un salon on voit une courbe d'inscription exponentielle des visiteurs. Cette dynamique ne s'enclenchait pas avec le variant.* » Autre levier de report : « *à ce jour, le préfet n'est pas en mesure de donner son autorisation pour déguster debout. On peut tenir un salon professionnel [fin janvier], mais son intérêt est limité*





sans possibilité de dégustation de vin... » soupire l'organisatrice.

